

faudrait également mettre sur pied un organe de coordination permanent qui pourrait lui succéder.

RECOMMANDATION 8:

Le Comité recommande que le Groupe de travail ministériel présidé par le sous-ministre adjoint principal de la Santé nationale et du Bien-être social et mis sur pied pour élaborer la stratégie nationale soit chargé de s'assurer que toutes les activités du Ministère qui ont trait au sida et à l'infection par le VIH sont coordonnées efficacement.

Nous avons dit précédemment qu'il importait de reconnaître que les personnes vivant avec le sida et les groupes communautaires ont un rôle essentiel à jouer dans la gestion de la stratégie nationale. Nous tenons à souligner ici qu'une plus grande consultation s'impose entre Santé et Bien-être social Canada et ces groupes au sujet de tous les programmes fédéraux.

RECOMMANDATION 9:

Le Comité recommande que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social consulte davantage des groupes de personnes vivant avec le SIDA et des groupes de soutien comme la Société canadienne du SIDA afin qu'ils aient un rôle plus grand à jouer dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes sur le sida et le VIH.

Le Comité consultatif national sur le sida, communément appelé le CCN-SIDA, est un organisme consultatif important dans la lutte contre le SIDA et l'infection par le VIH. Au moment de sa création en août 1983, le CCN-SIDA a été chargé de conseiller le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social sur la ligne de conduite à suivre et les mesures à prendre pour lutter contre la maladie: à l'époque, 31 cas de sida avaient été diagnostiqués au Canada. Le Comité consultatif était à l'origine composé de médecins et de scientifiques, et un représentant du Service de transfusion sanguine de la Société canadienne de la Croix-Rouge avait aussi été invité à participer à ses travaux.

Comme l'épidémie et le défi qu'elle représente ont pris de l'ampleur, le rôle du CCN-SIDA a évolué ces dernières années, tout comme